

Formation des aides-soignants à l'encadrement et à l'évaluation des élèves aides-soignants

Objectif

- Participer à l'encadrement en stage ainsi qu'à la mise en situation professionnelle des élèves aides-soignants afin de respecter les exigences réglementaires

Public
Aides-soignants diplômés depuis plus de trois ans et formés préalablement à la méthodologie de la démarche de soins Groupes de 15 stagiaires
Lieu de formation
École d'Aides-Soignants 330, avenue de Grande-Bretagne Hôpital Purpan
Durée
2 jours (dates à déterminer)
Coût
331 €/stagiaire

Programme
– Présentation et réflexion par rapport aux thèmes – Présentation des textes qui régissent la scolarité et la fonction d'aide-soignant – Collaboration de l'aide-soignant à la démarche de soin – Responsabilité de l'aide-soignant, ses missions

Méthodes
– Étude de textes – Apports théoriques

Intervenants
– Formateurs École d'aides-soignants

Hôpitaux de Toulouse

N° d'enregistrement : 73 31 P000 7 31 – Tél. : 05 61 77 22 94

Accompagnement et formation des candidats à la V.A.E. pour l'obtention du diplôme professionnel d'aide-soignant

Public
Candidat ayant obtenu une attestation de recevabilité lui permettant de poursuivre sa démarche V.A.E.
Lieu de formation
École d'Aides-Soignants 330, avenue de Grande-Bretagne Hôpital Purpan
Coût
Coût individuel en fonction de l'itinéraire choisi : Itinéraire 1 : 738 € (70 heures) Itinéraire 2 : 1235 € (75 heures) Itinéraire 3 : 1436 € (81 heures) Itinéraire 4 : 1657 € (89 heures)

Nous proposons, en partenariat avec le Dispositif Académique de Validation des Acquis de l'Éducation Nationale, quatre itinéraires d'accompagnement adaptés aux besoins et aux demandes de chaque candidat : le module de formation obligatoire de 70 heures, les entretiens individuels, les ateliers dirigés et les ateliers individualisés. Après une présentation collective de la démarche VAE, les quatre propositions d'itinéraire d'accompagnement sont les suivantes :

- **l'itinéraire 1** : Module de formation obligatoire (texte relatif à l'arrêté du 25 janvier 2005). Candidat ne souhaitant pas être accompagné.
- **l'itinéraire 2** s'adresse au candidat dont les activités socio professionnelles l'amènent à une pratique régulière de l'expression écrite, orale et à prendre de la distance par rapport à sa fonction. Cet itinéraire comporte une étape d'appropriation du livret 2 de 3 heures suivi d'un entretien individuel de 2 heures avec un professeur du diplôme et un méthodologue. + le module de formation obligatoire de 70 heures.
- **l'itinéraire 3** concerne le candidat éprouvant la nécessité d'être soutenu dans sa démarche, d'être rassuré, encouragé et motivé et pour lequel le dossier est perçu comme un obstacle. La prestation complémentaire est un entretien renforcé et une préparation à l'entretien avec le jury de 5 heures. + le module de formation obligatoire de 70 heures.
- **l'itinéraire 4** est destiné au candidat se sentant déstabilisé par la démarche de validation et la structure du dossier. Les prestations seront ajustées aux besoins des candidats et comporteront :
 - une aide renforcée et individualisée à la description des activités au cours de l'accompagnement
 - un accompagnement étalé dans le temps afin de construire progressivement et dans la durée le projet de validation et sa mise en œuvre
 - un accompagnement encadré (consignes de travail et contrat d'avancement des travaux)
 - un travail d'oralisation de l'activité en relation avec le questionnement du dossierCe complément de prestation sera réalisé dans le cadre d'un atelier d'aide à la formalisation d'une durée globale de 8 heures. + le module de formation obligatoire de 70 heures.

Possibilité de répondre à des demandes spécifiques d'établissements et de délocaliser les prestations. Pour tous renseignements : contacter le DAVA, 1 allée des Pionniers de l'aéropostale 31400 Toulouse, 05 61 17 73 71.

Hôpitaux de Toulouse

N° d'enregistrement : 73 31 P000 7 31 – Tél. : 05 61 77 22 94

Renforcement des compétences de l'aide-soignant (DPAS antérieur à 2005)

Objectif

– Proposer aux aides-soignants une adaptation à l'emploi conformément au référentiel métier du 25 janvier 2005

Public	Programme	Méthodes
Les aides-soignants diplômés avant 2005	– La nouvelle réglementation Présentation et utilisation des outils de mesure de la pression artérielle (avec vaquez ou dynamap), pose de bas de contention, transcription des courbes de surveillance.	– Apports théoriques – Apports pratiques
Lieu de la formation		Intervenants
Centre de formation des Professions de Santé 330, avenue de Grande-Bretagne Hôpital Purpan		– Cadres de Santé
Durée		
1 jour, déterminé en fonction de l'organisation de l'établissement demandeur (1/2 journée théorique - 1/2 journée pratique) Dates à déterminer (plusieurs groupes prévus)		
Coût		
126 €/stagiaire		

Hôpitaux de Toulouse

N° d'enregistrement: 73 31 P000 7 31 – Tél.: 05 61 77 22 94

Mise à niveau des auxiliaires de puériculture au regard des nouvelles compétences (Diplôme antérieur à 2006)

Finalité

Au regard du décret n°2007-1301 du 31 août 2007 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture : Réintégrer dans le champ des nouvelles compétences dévolues à l'auxiliaire de puériculture les professionnels ayant suivi leur formation avant 2006.

Objectifs

Permettre par l'acquisition de nouvelles connaissances :

- de réaliser selon les bonnes pratiques la prise de la pression artérielle, comparer les résultats obtenus au regard des normes afin d'identifier un changement de l'état de santé de l'enfant
- de connaître les principes et risques de la prise des traitements chez l'enfant afin de surveiller leur bonne prise et dépister leurs effets.

Public	Programme	Méthodes
Auxiliaires de puériculture ayant suivi la formation avant 2006	– nouvelles réglementations – la prise de pouls – la prise de la tension artérielle – la surveillance des traitements en pédiatrie	– Apports théoriques – Apports pratiques
Lieu de la formation		Intervenant
Centre de Formation des Professions de Santé 330 avenue de Grande-Bretagne Hôpital Purpan		– Cadre de Santé formateur IFAS
Durée		
0,5 jour (3h30)		
Coût		
120 €/stagiaire		

Hôpitaux de Toulouse

N° d'enregistrement: 73 31 P000 7 31 – Tél.: 05 61 77 22 94